

# COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

## REUNION DU JEUDI 18 DECEMBRE 2025

### PV N° 2

Présents : MM. BEAUQUESNE (Président), APOLLARO, MULOT, PAIREAU, PARIS, PLANCHAT, ROBERT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 85 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats.

#### \* ADOPTION DES DERNIER PV

Le procès-verbal n° 1 de la réunion du 09/09/25 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

#### \* EXAMEN DES RECLAMATIONS

##### - Match 53889098 BENEVENT-MARSAC (1) / ES GUERETOISE (2) Départemental 1 du 07/12/25.

Observations d'après-match, sur la feuille de match, de l'ES Guérétoise : « Je soussigné Anthony CAPPELLI, je formule une réserve à l'encontre du dirigeant/joueur Jean REUTENAUER qui est suspendu et qui était présent sur le terrain à l'échauffement, au début du match et à la mi-temps. Le règlement ne l'autorise pas à pénétrer sur le terrain. »

Recevable en la forme (confirmation par courrier électronique).

Le club de l'ES Guérétoise sera débité de 90 euros (droits de réclamation).

Après étude du dossier, la Commission constate que la réserve n'a pas été déposée avant-match (article 226, alinéa 5 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football) sur la feuille de match.

Pour ce motif, la Commission dit la réserve non recevable et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la Commission de Gestion des Compétitions pour homologation.

Par ailleurs, la Commission, constatant que le joueur REUTENAUER Jean a enfreint l'article 150 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football, transmet le dossier à la Commission de Discipline pour suite à donner.

#### \* DOSSIER TRANSMIS PAR LE SERVICE ADMINISTRATIF

##### - Match 54953274 FELLETIN (2) / AUZANCES (2) U13 - Troisième Série du 06/12/25.

Match qui s'est déroulé alors que l'équipe 1 de Felletin était forfait contre St Sulpice le Guérétois le même jour en U13 - Première Série.

Après étude du dossier, et en application de l'article 19, alinéa B, paragraphe 7 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, la Commission donne match perdu par forfait à Felletin (2) (0 but, - 1 point) pour en attribuer le gain à Auzances (2) (3 buts, 3 points).

Dossier transmis à la Commission de Gestion des Compétitions pour homologation.

#### \* STATUTS DES EDUCATEURS

La Commission fait le point sur le statut des éducateurs pour les équipes de Départemental 1 et 2.

*Rappel :*

##### **2- Obligation de diplôme**

**\* 2.1 Equipe évoluant en Départemental 1**

**Les équipes évoluant en D1 doivent posséder au minimum un éducateur fédéral possédant le CFF 3 (ou Animateur Senior) ou le DF Seniors.**

**Celui-ci doit être déclaré dans Footclubs au début de saison en tant qu'éducateur fédéral ou entraîneur de l'équipe de D1.**

**Si le club a le projet d'accéder au niveau régional, prévoir un B.M.F. en cours de formation.**

**\* 2.2 Equipe évoluant en Départemental 2**

**Les équipes évoluant en D2 doivent posséder au minimum un animateur possédant le module Seniors CFF3 ou un CFI Seniors.**

**Celui-ci doit être déclaré dans Footclubs au début de la saison en tant qu'animateur ou qu'éducateur fédéral ou qu'entraîneur de l'équipe de D2.**

**DEPARTEMENTAL 1**

EQUIPES	Educateur	Diplôme	Licence	
AUBUSSON EF (2)	MALTERRE Romain	BMF	Technique Régional	En règle
AUZANCES	PEROCHE Thibault	DF Coach Seniors	Educateur Fédéral	En règle
BENEVENT-MARSAC	ROILETTE Bernard	BEF	Technique Régional	En règle
CHAMBON	NORE Frédéric	BEF	Technique Régional	En règle
EVAUX-BUDELIERE	LEBOURG Damien	DF Coach Seniors	Educateur Fédéral	En règle
ES GUERETOISE (2)	SAMMARTANO Jordan	BEF	Technique Régional	En règle
MERINCHAL	CHARPENTIER Jean-François	DF Coach Seniors	Educateur Fédéral	En règle
PEYRAT LA NONIERE	CORDONNIER Maxence	DF Coach Seniors	Educateur Fédéral	En règle
St AGNANT DE VERSILLAT	COURET Julien (a fait monter l'équipe de D2 en D1)	Module CFI Seniors		il est demandé à l'éducateur de certifier cette saison le CFI Seniors pour être en règle
St FIEL	ALLART Nicolas	CFF 3		il est demandé au club de lui prendre une licence d'éducateur fédéral pour être en règle
St SEBASTIEN-AZERABLES	CASIMIR Antoine (a fait monter l'équipe de D2 en D1)	Module CFI Seniors	Animateur	il est demandé aux éducateurs de certifier cette saison le CFI Seniors pour être en règle
	BETOUX Julien (a fait monter l'équipe de D2 en D1)	Module CFI Seniors	Animateur	
St SULPICE LE GUERETOIS	CAPPELLETTO Loïc	BEF	Technique Régional	En règle

**DEPARTEMENTAL 2**

EQUIPES	Educateur	Diplôme	Licence	
AHUN	AUFAURE Baptiste	CFI Seniors	Educateur Fédéral	En règle
AUZANCES (2)	BUCHENET Dimitri	Module CFI Seniors		il est demandé à l'éducateur de certifier cette saison le CFI Seniors pour être en règle et au club de lui prendre une licence d'éducateur fédéral ou d'animateur
BENEVENT-MARSAC (2)	BUFFET Jean-Philippe	CFI Seniors	Educateur Fédéral	En règle
BOURGANEUF (2)	BENABDELMALEK Clément	Module CFI Seniors	Animateur	il est demandé à l'éducateur de certifier cette saison le CFI Seniors pour être en règle
BOUSSAC (2)	PIERRON Jérôme	CFI Seniors	Educateur Fédéral	En règle
CHENERAILLES	CHAPUZET Kevin	Module CFI Seniors		il est demandé à l'éducateur de certifier cette saison le CFI Seniors pour être en règle

				<b>en règle et au club de lui prendre une licence d'éducateur fédéral ou d'animateur</b>
<b>DUN-NAILLAT</b>	DELAGE Antoine	DF Coach Seniors	Educateur Fédéral	En règle
	VINZENT Eric	Module CFI Seniors		<b>il est demandé à l'éducateur de certifier cette saison le CFI Seniors et au club de lui prendre une licence d'éducateur fédéral ou d'animateur</b>
<b>FELLETIN</b>	BOURDIAUX Olivier	BEF	Technique Régional	En règle
<b>FLAYAT SUD CREUSE</b>	BENKEDACCHE Kevin	CFI Seniors	Educateur Fédéral	En règle
	DELEGLISE Bertrand	Module CFI Seniors	Animateur	<b>il est demandé à l'éducateur de certifier cette saison le CFI Seniors</b>
<b>FURSAC</b>	GUNTHER Mickaël	CFI Seniors	Educateur Fédéral	En règle
<b>GOUZON AVENIR (2)</b>	AFONSO DA FONSECA Joao	Module CFI Seniors	Educateur Fédéral	<b>il est demandé à l'éducateur de certifier cette saison le CFI Seniors</b>
	VERNAUDON Eric	CFI Seniors	Educateur Fédéral	En règle
<b>ES GUERETOISE (3)</b>	SAMMARTANO Jordan	BEF	Technique Régional	
	BOURLIER Geoffrey	BMF	Technique Régional	
	JOUANY David	DF Coach Seniors	Educateur Fédéral	
	TESTIER David	BEF	Technique Régional	
	BOISSIER Justin	BMF	Technique Régional	En règle
<b>JARNAGES-PARSAC</b>	TIXIER Alexandre	Module CFI Seniors	Animateur	<b>il est demandé à l'éducateur de certifier cette saison le CFI Seniors pour être en règle</b>
	MAUFUT Alexis	Inscrit au CFI Seniors		En règle
	RENNESSON Kevin	Inscrit au CFI Seniors		En règle
<b>LUSSAT</b>	GAUDOIN Richard	Inscrit au CFI Seniors	Animateur	En règle
<b>MAINSAT-SANNAT</b>				
<b>MERINCHAL (2)</b>	GORSE Nicolas	Inscrit au CFI Seniors		En règle
<b>NOUZIERS-LA CELLETTE</b>				
<b>SARDENT</b>	AMELIN VALLENET Gaël	Module CFI Seniors		<b>il est demandé à l'éducateur de certifier cette saison le CFI Seniors et au club de lui prendre une licence d'éducateur fédéral ou d'animateur</b>
	OLIVIER Sébastien	DF Coach Seniors	Educateur Fédéral	En règle
<b>ESM LA SOUTERRAINE</b>	TOURTAUD Sébastien	Animateur Seniors	Educateur Fédéral	En règle
<b>St DIZIER-LEYRENNE</b>	PLANCHAT Grégory	Module CFI Seniors	Animateur	<b>il est demandé à l'éducateur de certifier cette saison le CFI Seniors pour être en règle</b>
<b>St MAURICE ES</b>	IMBERT Thierry	Module CFI Seniors	Educateur Fédéral	<b>il est demandé à l'éducateur de certifier cette saison le CFI Seniors pour être en règle</b>
	VINCENT Cyril	Module CFI Seniors	Animateur	<b>il est demandé à l'éducateur de certifier cette saison le CFI Seniors pour être en règle</b>

				saison le CFI Seniors pour être en règle
<b>St SULPICE LE GUERETOIS (2)</b>	DA SILVA MONTEIRO Alexandre	CFI Seniors		il est demandé au club de lui prendre une licence d'éducateur fédéral ou d'animateur pour être en règle
<b>St VAURY</b>	BAERT Anthony	Inscrit au CFI Seniors	Animateur	En règle
<b>Ste FEYRE (2)</b>	PETIT Benjamin	CFI U14-U19	Educateur Fédéral	l'éducateur devra participer à la formation du CFI Seniors cette saison pour être en règle

Un mail sera envoyé à chaque club prochainement pour notifier ces décisions et leur rappeler les obligations.

Les clubs n'ayant toujours pas renseigné de nom d'éducateur seront invités à faire le nécessaire avant fin janvier.

De même, la Commission examinera les feuilles de match dès la reprise des Championnats en 2026.

**Le Président :**



Gilles BEAUQUESNE.

**Le Secrétaire de Séance :**



Bernard MULOT.